

ISLE DUPAS.—Une grande faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne, à la suite d'une promesse en son honneur.—MARG. F.

ISLE DUPAS.—Grâce obtenue par l'intercession de sainte Anne.—D. D.

ISLE DUPAS.—Guérison d'une névralgie par l'intercession de sainte Anne, à la suite d'une neuvaine.

H. St. M.

Rév. F. MONDOR, Ptre.

L'ISLET.—Je viens aujourd'hui, le cœur rempli de reconnaissance envers la Bonne sainte Anne, accomplir une promesse faite depuis longtemps : faire publier dans ses Annales la guérison inespérée d'une maladie dont je souffrais depuis un grand nombre d'années, et qui augmentait considérablement. Les douleurs m'avaient rendue méconnaissable, et j'étais arrivée à un état de grande faiblesse qui me conduisait graduellement vers la tombe. Bien des fois j'avais poussé vers sainte Anne le cri de détresse : toujours elle paraissait sourde à ma prière. Enfin, après bien des supplications, elle m'a fait trouver tout à coup et sans m'y attendre nullement un moyen efficace de guérison tout à fait providentiel, qui tient du miracle, et que j'attribue entièrement à la grande Thaumatourge du Canada, la glorieuse sainte Anne.

Qu'elle me continue toujours sa maternelle protection en toutes choses !—A. T.

30 avril 1894.

LÉVIS.—Madame J. D. remercie la Bonne sainte Anne pour une guérison et plusieurs autres faveurs.

COCHITUATE, MASS.—Mon enfant, âgé de 8 ans, après avoir éprouvé une fièvre terrible qui le retint au lit plusieurs semaines, était resté presque complètement *sourd*. Plusieurs mois s'étaient écoulés dans l'espérance vaine de sa guérison. Dans ma détresse, je fis